

Titre	Élaboration de Profils d'État électroniques pour les principales Conventions de la HCCH
Document	Doc. préél. No 14 de février 2025
Auteur	BP
Point de l'ordre du jour	Point III.4
Mandat(s)	C&D No 58 du CAGP de 2024
Objectif	Faire le point sur l'élaboration des Profils d'État électroniques pour les Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970, Enlèvement d'enfants de 1980, Adoption de 1993, Protection des enfants de 1996, Protection des adultes de 2000 et Recouvrement des aliments de 2007
Mesure à prendre	Pour décision <input type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour discussion <input type="checkbox"/> Pour action / achèvement <input type="checkbox"/> Pour information <input checked="" type="checkbox"/>
Annexes	S.O.
Document(s) connexe(s)	Doc. préél. No 9A de décembre 2024 (première version révisée) – Convention Recouvrement des aliments de 2007 : Profil d'État (actualisation) Doc. préél. No 11C de janvier 2025 – Convention Notification de 1965 et Convention Preuves de 1970 : Profils d'État soumis pour approbation

Élaboration de Profils d'État électroniques pour les principales Conventions de la HCCH

I. Situation actuelle

- 1 Le Bureau Permanent (BP) de la HCCH a poursuivi les travaux relatifs à ce projet financé par l'Union européenne, avec des contributions volontaires supplémentaires de l'Allemagne, de l'Australie, de la France, de l'Italie, de la Suède, de la Suisse et de la Fondation des huissiers de justice de l'Union européenne (EUBF). Il convient de rappeler que le Profil d'État électronique constitue une page web standardisée que les Parties contractantes pourront remplir, consulter et mettre à jour par voie électronique. Cet outil vise à faciliter l'application pratique de certaines Conventions en favorisant l'échange d'informations entre les Parties contractantes et en mettant à disposition des informations sur les Autorités centrales et autres autorités des Parties contractantes.
- 2 Au cours du premier semestre 2024, les exigences fonctionnelles ont été définies et ont servi de base à la publication d'un appel d'offres le 23 mai 2024, avec une échéance de soumission fixée au 27 août 2024. Deux offres ont été reçues : l'une émanant du fournisseur actuel, Alphinat, et l'autre d'une société concurrente. Après évaluation, l'offre d'Alphinat a été jugée la plus conforme aux critères de l'appel d'offres et la plus avantageuse. En conséquence, le BP a décidé de conclure un contrat avec Alphinat, permettant ainsi le démarrage immédiat des travaux dès la finalisation de l'accord en octobre 2024.
- 3 Le projet vise la création ou l'actualisation des Profils d'État pour plusieurs Conventions de la HCCH, notamment en vue d'harmoniser, dans la mesure du possible, leur contenu. En ce qui concerne la Convention Enlèvement d'enfants de 1980, le Profil d'État révisé a été adopté par le Conseil sur les affaires générales et la politique (CAGP) en 2024¹. Pour la Convention Protection des enfants de 1996, l'adoption du Profil d'État est intervenue en novembre 2024 à l'issue d'une procédure écrite. De même, le Profil d'État pour la Convention Protection des adultes de 2000 a été approuvé en avril 2024 à l'issue d'une procédure écrite². Enfin, le Profil d'État actualisé pour la Convention Recouvrement des aliments de 2007 a été approuvé en janvier 2025 à l'issue d'une procédure écrite. Il convient également de rappeler que, pour la Convention Adoption de 1993, le Profil d'État avait déjà été approuvé dès 2015 par la quatrième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de ladite Convention³.
- 4 En application du mandat adopté par le CAGP lors de sa réunion de 2024⁴, deux Groupes de travail ont été créés afin d'examiner et d'affiner les mises à jour des projets des Profils d'État pour les Conventions Notification et Preuves, respectivement. Suite à la dernière réunion conjointe des Groupes de travail du 13 novembre 2024, les membres des Groupes ont finalisé les révisions apportées à chaque Profil d'État, lesquels ont ensuite été soumis à l'approbation du CAGP⁵.

II. Prochaines étapes

- 5 Conformément au calendrier prévisionnel arrêté l'année dernière, la publication des Profils d'État électroniques reste d'actualité. Entre février et mai 2025, les Profils d'État pour les Conventions

¹ Conclusion et Décision (C&D) No 20 du CAGP de 2024, disponible sur le site web de la HCCH à l'adresse www.hcch.net, sous les rubriques « Gouvernance » puis « Conseil sur les affaires générales et la politique » puis « Archives (2000-2024) ».

² C&D No 39 du CAGP de 2024, disponible sur le site web de la HCCH, à l'adresse www.hcch.net (voir le chemin d'accès indiqué dans la note 1).

³ Disponible sur le site web de la HCCH, à l'adresse www.hcch.net, sur l'Espace Adoption puis sous la rubrique « Profils d'État ».

⁴ C&D No 47 du CAGP de 2024, disponible sur le site web de la HCCH, à l'adresse www.hcch.net (voir le chemin d'accès indiqué dans la note 1).

⁵ « Conventions Notification de 1965 et Preuves de 1970 : Profils d'État soumis pour approbation », [Doc. pré-l. No 11 de janvier 2025](#).

Enlèvement d'enfants de 1980, Adoption de 1993, Protection des adultes de 2000 et Recouvrement des aliments de 2007 seront mis à disposition pour test. Les Profils d'État électroniques pour les Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970 et Protection des enfants de 1996 suivront en juin 2025. Le BP travaillera en collaboration avec les Membres intéressés, notamment ceux ayant contribué à l'élaboration des Profils d'État, afin de tester les versions en ligne. Cette phase de test permettra d'évaluer leur fonctionnement et de recueillir des retours sur l'expérience utilisateur. Elle comprendra également la vérification des exigences fonctionnelles, telles que la validation des données, la mise en ligne des Profils d'État et la notification des mises à jour. Elle sera menée dans les trois langues officielles de l'Organisation. À l'issue des tests, chaque Profil d'État électronique sera publié et pourra être consulté sur le site web de la HCCH. Les fonctionnaires désignés des Autorités centrales compétentes seront chargés de saisir et de tenir à jour les informations figurant dans les Profils d'État électroniques.

III. Propositions soumises au CAGP

6 Le BP propose la C&D suivante à l'attention du CAGP :

Le CAGP accueille favorablement les progrès réalisés dans l'élaboration des Profils d'État électroniques pour les Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970, Enlèvement d'enfants de 1980, Adoption de 1993, Protection des enfants de 1996, Protection des adultes de 2000 et Recouvrement des aliments de 2007, et prend note du calendrier proposé pour leur mise en ligne.